

# Guatemala - Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères



## Alertes et dernières minutes

DERNIÈRE MINUTE

### **Appel à la vigilance – « État de prévention » prolongé**

Date de mise en ligne le : 22 avril 2026

Les autorités guatémaltèques ont décrété une prolongation de l' « état de prévention » pour une durée de 15 jours, à compter du 21 avril afin de renforcer les capacités d'intervention des forces de l'ordre.

L'état de prévention concerne cinq départements : Guatemala, Escuintla, Izabal, San Marcos, Huehuetenango.

Il est vivement recommandé de continuer à faire preuve de vigilance à l'occasion des déplacements, de s'informer des conditions de circulation et d'éviter toute forme de rassemblement.

ALERTE

### **Urgence Attentat – Vigilance renforcée pour les ressortissants français à l'étranger**

Date de mise en ligne le : 18 mars 2026 Date de mise à jour le : 07 avril 2026

Compte tenu du relèvement, sur l'ensemble du territoire national, de la posture du plan Vigipirate au niveau Urgence attentat, une vigilance renforcée est recommandée à l'ensemble de nos ressortissants résidant ou de passage à l'étranger.

ALERTE

### **Hausse des cas de rougeole**

Date de mise en ligne le : 13 mars 2026

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) alerte sur la hausse des cas de rougeole en Europe et dans le monde, touchant adultes et enfants, avec parfois des formes mortelles.

La vaccination reste essentielle et contribue à éviter la transmission ou la dissémination de la maladie.

Plus d'information sur la fiche pratique "Rougeole".

## **Sécurité**

Date de mise à jour le : 21 avril 2026 Information toujours valable à la date du jour

### **Zones de vigilance**



Dernière actualisation le 06/03/2026, information toujours valable à la date du jour

L'ensemble du pays est en vigilance renforcée (en jaune).

Il convient de rester particulièrement vigilant lors des déplacements en autocar, sur les marchés fréquentés par les touristes (notamment ceux de Chichicastenango et d'Antigua) ou dans les stations-service, notamment dans la capitale.

**Dans la capitale**

Il est déconseillé de se déplacer en transport public dans la ville de Guatemala. Les bus verts Transmetro peuvent toutefois être utilisés. Il convient de privilégier les radiotaxis ou taxis jaunes (taxis Amarillo). Il n'est pas recommandé de héler un taxi de couleur blanche. Le service de chauffeurs VTC fonctionne bien.

En raison du niveau élevé d'insécurité qui y règne, les déplacements sont déconseillés dans certaines zones de la capitale, à savoir les zones 3, 6, 18, 19, 21, 24 et certaines parties des villes périphériques de Mixco, à l'ouest, et de Villa Nueva, au sud. Les zones dans lesquelles il est recommandé de se déplacer uniquement de jour sont les zones 1 (centre historique), 2, 4 (partie à l'Ouest de la 7ème avenue), 5, 7, 8, 9 et 17. Il est possible de se rendre de jour et en soirée, en prenant toutes les précautions utiles, dans la partie la plus fréquentée des zones 4 (partie est, proche du centre culturel américain), 10, 13, 14, 15 et 16. La zone 10 regroupe un nombre important de cafés, restaurants, boîtes de nuits et hôtels.

Il est impératif d'adopter un comportement particulièrement prudent durant les sorties nocturnes.

## **Visite des sites archéologiques**

De manière générale, il est préférable de recourir à une agence de voyages reconnue pour se rendre sur les sites archéologiques. Il est conseillé de s'y déplacer (Nakum et El Naranjo, notamment) en véhicule 4x4 conduit par un chauffeur local. En effet, l'état des pistes rend difficiles les déplacements avec une berline même en pleine saison sèche. Lors de la saison des pluies (de juin à février au minimum), de profondes ornières se forment et les véhicules peuvent s'embourber facilement.

Pour les voyageurs individuels, le moyen à privilégier pour se rendre sur les sites archéologiques du Río de la Pasión et du lac Petexbatún (El Ceibal, Aguateca), est par voie fluviale depuis la petite ville de Sayaxché. Il est recommandé de s'assurer les services d'une agence spécialisée.

Des incidents (vols avec arme blanche) ont été signalés sur le site de Semuc Champey (à proximité de Cobán, département de l'Alta Verapaz, dans le centre du pays).

## **Risques encourus et recommandations associées**

### **Délinquance**

Les conditions de sécurité au Guatemala sont préoccupantes. Le trafic de stupéfiants et les extorsions de fonds sont courants et touchent principalement les Guatémaltèques. Les touristes (voyageant hors agences de voyages, en particulier) sont confrontés à la délinquance de droit commun : vols et agressions à main armée, de jour comme de nuit. Un modus operandi fréquent est une agression commise par des motards qui agressent les piétons ou qui profitent de la circulation à l'arrêt pour dépouiller les occupants des véhicules ("asaltos"). Il convient d'être particulièrement vigilant dans la ville de Guatemala.

En cas de difficultés sur place, il est conseillé de demander l'assistance de la police touristique liée à l'Institut national du tourisme (INGUAT, site en espagnol et joignable au 1500). Sous certaines conditions, l'INGUAT peut mettre à disposition une escorte policière pour permettre de visiter des sites touristiques isolés.

### **Risques liés aux transports**

La route fait chaque année environ trois fois plus de victimes que la criminalité. La qualité peu satisfaisante des hôpitaux publics augmente le taux de mortalité consécutive à un accident. D'excellentes cliniques privées localisées dans la capitale exigent des garanties de paiement avant

d'admettre un patient. En province, les infrastructures hospitalières sont déficientes. Il est indispensable de disposer d'une assurance pour l'assistance médicale et le rapatriement.

Le mauvais état de nombreuses routes (surtout en dehors de la capitale), les risques d'éboulements et la conduite dangereuse de nombreux conducteurs guatémaltèques exigent une prudence particulière. Le mauvais entretien des véhicules poids lourds et des transports collectifs implique une prudence accrue.

Il est vivement déconseillé de circuler de nuit et d'emprunter les routes secondaires en raison du risque d'agression.

En cas d'intempéries, certaines portions de route qui ne sont pas bitumées deviennent rapidement impraticables notamment les approches de certains sites touristiques (Uxactun et Tikal). Il est recommandé d'utiliser un 4x4 avec un chauffeur local.

Les transports collectifs anciens (bus scolaires américains réaménagés) sont à proscrire, car ils concentrent une forte part de la délinquance quotidienne. Les vols à la tire ciblant des touristes étrangers sont récurrents et leur nombre est en augmentation depuis le début de l'année 2025 (plusieurs vols de passeports ont été rapportés). En cas de perte ou vol du passeport français, la délivrance d'un laissez-passer par la section consulaire de l'ambassade de France permet de rejoindre la France, mais sans toutefois pouvoir transiter par les États-Unis.

Des cas d'extorsions (opérées à proximité des frontières) sont signalés occasionnellement sur les lignes régulières d'autocar desservant le Belize, le Salvador et le Mexique. Il convient de privilégier les liaisons en car de haut standing ou organisées par les agences de voyages – ou bien encore les vols internationaux.

Pour des excursions touristiques journalières, les agences de voyage ayant pignon sur rue proposent des places dans des minibus peu coûteux.

Les autorités guatémaltèques ont rapporté une hausse des enlèvements dits « express », réalisés par des « taxis pirates ». Ces enlèvements ont pour but le vol des objets de valeur du passager et l'extorsion sous la menace voire la violence.

Le mode opératoire est le suivant :

- Le taxi dévie de sa route et arrive dans un endroit où se trouvent des complices ;
- Le passager se fait dérober tous ses objets de valeur et argent liquide ;
- Soit les malfaiteurs amènent la victime à un distributeur automatique pour retirer de l'argent liquide sous la contrainte, soit ils contactent sa famille pour demander une rançon via virement bancaire instantané ;
- La victime est abandonnée sur un bord de route.

Bien que certaines zones du pays soient plus touchées que d'autres, notamment la capitale, aucune n'est épargnée.

Dans ce contexte, il est recommandé :

- d'éviter les transports informels, surtout la nuit. Par exemple, ne pas héler un taxi au hasard dans la rue. Privilégier l'utilisation d'applications mobile permettant des paiements sécurisés ainsi que l'identification du conducteur et du véhicule (modèle, couleur, plaques d'immatriculation) ou alors, la réservation anticipée du transport via des entreprises privées ;

- de vérifier les informations concernant le conducteur et le véhicule avant de monter dans ce dernier ; si une des informations ne correspond pas, ne pas monter ;
- de ne pas accepter d'objet, de nourriture ou de boisson dans le véhicule : il pourrait s'agir d'un subterfuge pour faire baisser la vigilance voire compromettre les sens ;
- avant de monter dans le véhicule, vérifiez que les données mobiles et la localisation de son téléphone sont activées et, si possible, partager votre localisation en temps réel avec un proche ;
- en cas d'enlèvement, il faut garder son calme et coopérer. Ne pas chercher à résister ou raisonner les malfaiteurs et encore moins les confronter. Une fois l'incident terminé, chercher un moyen de contacter la police nationale civile pour qu'ils prêtent assistance (numéro d'urgence : 110 ou 120).

## Contrôles routiers

Il est impératif d'avoir sur soi, lors de tout déplacement en véhicule, son passeport ainsi que son permis de conduire, sous peine de lourdes sanctions en cas de contrôle de police (notamment, gardes à vues).

En cas de contrôle routier, il convient de rester courtois, d'adopter un ton respectueux et d'éviter toute provocation envers les forces de police. Les touristes sont susceptibles de faire l'objet de tentatives d'extorsions par des membres des forces de l'ordre.

En cas d'accident, il est recommandé de ne pas déplacer les véhicules et d'attendre l'arrivée de l'assureur et de la police. La Police Nationale Civile peut être contactée au 110 et PROVIAL, patrouille d'assistance routière, au 1520.

## Risques naturels

Chaque année, la saison des pluies, de mai à octobre, entraîne des inondations près des cours d'eau, des glissements de terrains et des dégradations sur l'ensemble des voies de circulation du pays.

## Risques sismiques

Le Guatemala présente, sur la presque totalité de son territoire (à l'exception du Petén), un risque tellurique élevé. De nombreuses secousses sismiques (la plupart imperceptibles) se produisent chaque année.

## Risques volcaniques

Certains volcans sont actifs et entrent régulièrement en éruption : le volcan Fuego, proche de la ville d'Antigua Guatemala, dans le département de Sacatepéquez ; le volcan Pacaya, dans le département d'Escuintla aux abords de la capitale, et le volcan Santiaguito, dans le département de Quetzaltenango. Le volcan Acatenango est à portée des projections du volcan Fuego. Il est recommandé d'interroger l'Institut national du Tourisme (INGUAT, en espagnol) avant d'entreprendre leur ascension.

L'organisme de coordination des secours d'urgence (CONRED, en espagnol) déclenche régulièrement des alertes relatives à l'activité volcanique. Une vigilance renforcée est conseillée en cas de séjour à proximité de ces volcans, il est recommandé de s'informer auprès de ces deux organismes (INGUAT, CONRED) avant de se déplacer dans les environs.

Il convient de prendre connaissance des recommandations d'usage.

## Recommandations générales

Il est recommandé de :

- ne pas transporter tous ses papiers et son argent dans un seul sac et sortir avec le strict minimum ; conserver en lieu sûr (dans le coffre de sa chambre d'hôtel par exemple) de l'argent voire son passeport (ne circuler qu'avec une photocopie en cas de déplacement dans les environs de l'hôtel) ;
- en toutes circonstances, adopter une attitude discrète et ne pas attirer l'attention en portant des bijoux, des vêtements coûteux, appareils photos et objets de valeur ;
- éviter de sortir des axes routiers importants et de conduire de nuit ;
- limiter les déplacements à pied, seul dans les endroits isolés (ville ou campagne) ;
- signaler les déplacements et les itinéraires à des proches ;
- confier l'organisation de son séjour touristique à une agence de voyages professionnelle reconnue ;
- privilégier les visites de sites touristiques en groupe ;
- ne pas pratiquer le camping sauvage.

En cas d'agression, il est recommandé :

- d'avoir toujours des espèces sur soi, dans une poche facile d'accès, afin de pouvoir le donner rapidement ;
- de n'opposer aucune résistance et de ne pas négocier ;
- de quitter les lieux de l'agression le plus rapidement possible et se mettre en sécurité (hôtel, commerce) ;
- d'appeler systématiquement la police touristique liée à l'INGUAT au 1500 et signaler l'agression à l'ambassade ;
- de porter plainte auprès des autorités locales.

## **Activités sportives à risque**

### **Baignade**

Sur la côte Pacifique (Monterrico), les risques de noyade sont importants en raison de la force des rouleaux et des courants entraînant les nageurs vers le large.

### **Navigation**

Des accidents mortels survenus à bord d'embarcations sur les voies navigables (lac Atitlán ; fleuves Pasión et Río Dulce) ont été recensés. Il est recommandé d'exiger de la compagnie de navigation d'être équipé d'un gilet de sauvetage.

### **Ascension de volcans**

Il est également conseillé de privilégier des excursions en groupe et impérativement avec un guide local. L'ascension des volcans exige d'être en bonne forme physique et de s'équiper de vêtements chauds (récents décès par hypothermie). Une escorte de la police touristique est conseillée dans les lieux isolés.

Avant toute ascension, il est vivement recommandé :

- d'interroger l'Institut National du Tourisme (INGUAT) ;
- de se renseigner sur l'activité volcanique via l'INSIVUMEH pour savoir si l'ascension est possible ;
- dans l'affirmative, en informer les services de la municipalité ;

- de renoncer à effectuer l'ascension en cas d'activité élevée ou instable et/ou mauvaise météo
- de n'effectuer l'ascension qu'avec un guide officiel.

Les services de secours ne sont pas en mesure de se déplacer pour évacuer un éventuel blessé. L'ascension d'un volcan nécessite d'être en bonne condition physique et de posséder un équipement adéquat (couverture de survie, eau et nourriture en quantité suffisante, kit de premiers secours, etc.) »

En dehors des périodes d'activité volcanique, il est conseillé de procéder à l'ascension des volcans en matinée et de s'informer au préalable des conditions météorologiques. Il est également conseillé de privilégier des excursions en groupe avec un guide local. L'ascension des volcans exige d'être en bonne forme physique et de s'équiper de vêtements chauds (récents décès par hypothermie). Une escorte de la police touristique est conseillée dans les lieux isolés.

## Entrée / séjour

Date de mise à jour le : 21 avril 2026 Information toujours valable à la date du jour

### Formalités d'entrée

Les ressortissants français doivent être en possession d'un passeport (ordinaire, de service ou diplomatique) en cours de validité.

Tout voyageur entrant et sortant du pays doit obligatoirement remplir en ligne la déclaration de douanes (« declaracion jurada ») pour obtenir un QR code.

Aucun visa d'entrée n'est requis pour des séjours inférieurs à trois mois.

Pour un séjour supérieur à trois mois, un visa de long séjour doit être demandé à l'ambassade du Guatemala à Paris ou dans son pays de résidence. Une autorisation de résider doit ensuite être sollicitée auprès des autorités guatémaltèques d'immigration (direction générale des migrations). Ces formalités peuvent être longues (plusieurs mois).

Pour de plus amples informations sur les conditions d'entrée et de séjour au Guatemala, contacter l'ambassade du Guatemala en France ou la direction du ministère de l'Intérieur du Guatemala en charge des autorisations de séjour (tél. : +502 2411 2411).

### Règlementation douanière

Il est obligatoire de déclarer à l'entrée au Guatemala toute somme supérieure à 10 000 USD.

## Santé

Date de mise à jour le : 21 avril 2026 Information toujours valable à la date du jour

### Avant le départ

Un séjour à l'étranger implique pour tout voyageur de prendre certaines précautions en matière de santé. La rubrique ci-dessous mentionne les indications essentielles. Ces indications ne dispensent toutefois pas le voyageur d'une consultation chez son médecin traitant et/ou dans un centre de vaccinations internationales, suffisamment longtemps avant la date de départ pour permettre le rappel des vaccins si nécessaire.

Pour plus d'information, consulter la rubrique "La santé en voyage".

### **Frais d'hospitalisation et dépenses de santé**

Afin de faire face aux frais d'hospitalisation et aux dépenses de santé, parfois très élevés à l'étranger, il est impératif de disposer d'un contrat d'assistance ou d'une assurance permettant de couvrir tous les frais médicaux (dont la chirurgie et l'hospitalisation) et de rapatriement sanitaire, au risque de ne pas avoir accès aux soins, y compris en cas d'urgence vitale. Ces frais ne pourront en aucun cas être pris en charge par l'ambassade de France sur place.

Il existe dans la capitale de bonnes cliniques privées qui ne prendront toutefois un patient en charge, même en cas d'urgence vitale, que si elles ont la garantie préalable d'être payées. Ces frais ne pourront en aucun cas être pris en charge par l'ambassade de France sur place. Il est recommandé de garder sur soi en permanence un justificatif d'assurance.

### **Recommandations pour la santé**

Consulter si besoin son médecin traitant ou un centre de vaccinations internationales (médecine des voyages) pour faire une évaluation de son état de santé et bénéficier de recommandations sanitaires, notamment sur les vaccinations. Consulter éventuellement son dentiste avant le départ.

Constituer sa pharmacie personnelle en conséquence et n'emporter dans ses bagages que les médicaments strictement nécessaires ; ne jamais consommer de médicaments achetés dans la rue (risque de contrefaçons). Les médicaments doivent être dans leur emballage d'origine avec les étiquettes originales, accompagnés d'une ordonnance portant le nom des médicaments en dénomination commune internationale (DCI). Il est indispensable de vérifier que les médicaments concernés sont autorisés dans le pays visité : pour plus d'informations, consulter la fiche Informations pratiques.

### **Médecins, hôpitaux et autres instances sanitaires :**

- Médecin référent : Docteur Manuel Caceres- tel : 5203 0525
- Service d'urgence privé 24h/24h : Asistencia médica : 5203-0525 ou 2385-3584
- Hospital Herrera Llerandi- 6a Avenida 8-71 -zona 10-Guatemala -Tél : 2334-5955/2334 59 59/2331 5192
- Hospital Nuestra Señora del Pilar- 3a Calle 10-71 zona 15- Guatemala- Tél : 2420-0000/2279-5000

### **Vaccinations**

Les vaccins recommandés en France sont également indispensables lors d'un séjour à l'étranger : les maladies qu'ils préviennent circulent partout dans le monde, parfois même plus fréquemment qu'en France. Avant tout départ, le voyageur (adulte et enfant) doit donc d'abord s'assurer d'être à jour du calendrier vaccinal français, en particulier des vaccins contre la diphtérie, le tétanos, la poliomyélite, la coqueluche mais aussi contre la rougeole. Le carnet de vaccination peut être demandé à l'arrivée de certains pays.

## **Des vaccinations complémentaires peuvent être nécessaires :**

- **Fièvre jaune** : obligatoire pour les voyageurs en provenance de zones d'endémie ;
- **Hépatite A** : en fonction des conditions et de la durée de séjour ;
- **Fièvre typhoïde** : en fonction des conditions et de la durée de séjour ;
- **Hépatite B** : en cas de séjours fréquents ou prolongés ;
- **Méningite ACWY** en cas de séjour pendant la saison sèche (habituellement hiver et printemps) ou d'épidémie signalée ;
- **Rage** : notamment enfants en bas âge, séjour en milieu rural ou éloigné des villes principales ;
- **Chikungunya** : en cas d'épidémie ou de séjour prolongé ;
- **Dengue** : en cas d'épidémie active ou de séjour prolongé en zone endémique.

Il est donc conseillé de consulter son médecin traitant ou un centre de vaccinations internationales (médecine des voyages) suffisamment de temps avant le voyage.

## **Risques sanitaires**

### **Maladies transmises par les moustiques**

#### **Chikungunya**

La chikungunya est une maladie virale transmise par l'intermédiaire de moustiques infectés. Cette maladie se manifeste par l'apparition de symptômes grippaux (fièvre, douleurs musculaires et articulaires). En cas de signes cliniques, il est impératif de consulter immédiatement un médecin ; le traitement est uniquement symptomatique. Les moyens de prévention reposent sur la vaccination et la protection contre les piqûres de moustiques. Il est conseillé avant le départ de se référer à son médecin traitant et/ou à un centre de vaccination internationale.

**Pour plus d'informations**, consulter la rubrique risques sanitaires.

La transmission du chikungunya est possible.

#### **Dengue**

La dengue est une maladie virale transmise par piqûres de moustiques. Les symptômes sont de type grippal (fièvre, maux de tête, courbatures, parfois éruption cutanée). En cas de signes cliniques, il est impératif de consulter immédiatement un médecin. Il n'existe pas de traitement curatif. La prise en charge médicale repose uniquement sur le traitement des symptômes. Il faut impérativement éviter la prise d'anti-inflammatoire. La prévention individuelle repose essentiellement sur les moyens de protection contre les piqûres de moustiques. La vaccination des voyageurs peut être indiquée dans certains cas. Il est conseillé de se référer, avant son départ, à son médecin traitant et /ou à un centre de vaccination internationale.

**Pour plus d'informations**, consulter le site du ministère de la Santé et le site de l'Organisation mondiale de la Santé.

Après 6 mois d'activité, l'état d'urgence sanitaire de la dengue a été levé le 30 juillet 2024 (source Inguat -chef des opérations). La dengue est présente presque toute l'année, actuellement sous une forme discrète.

#### **Paludisme**

Le paludisme (ou malaria) est une maladie parasitaire transmise par piqûres de moustiques infectés. Les formes bénignes associent des symptômes de type grippal : fièvre, frissons, fatigue, maux de tête, courbatures, vomissements. Des formes graves potentiellement mortelles peuvent survenir d'emblée ou en l'absence de traitement (confusion, convulsions, difficultés à respirer, jaunisse, saignements anormaux). En cas de survenue de symptômes pendant un séjour à l'étranger ou dans les semaines qui suivent le retour, il est nécessaire de consulter rapidement un médecin.

La prévention du paludisme repose sur la protection contre les piqûres de moustiques et la prise d'un traitement préventif. Avant tout séjour en zone d'endémie, il est recommandé de consulter son médecin traitant ou un médecin spécialisé en médecine des voyages.

**Pour plus d'informations**, consulter la rubrique risques sanitaires.

Le paludisme peut être présent au Guatemala dans les zones d'altitude inférieure à 1 500 mètres.

## **Zika**

Il s'agit d'une maladie due à un virus transmis principalement par piqûre de moustiques et dans certains cas par voie sexuelle. Les symptômes sont généralement absents ou modérés (fièvre, maux de tête, douleurs articulaires, éruptions cutanées). La survenue de complications graves telle que des atteintes neurologiques (syndrome de Guillain Barré) et des microcéphalies chez des nouveau-nés de femmes enceintes infectées par le virus est attestée.

La prévention repose uniquement sur la protection contre les piqûres de moustiques.

Il est conseillé aux femmes enceintes ou ayant un projet de grossesse de consulter au préalable un médecin avant tout déplacement dans une zone infectée. En cas de maintien du voyage, il est impératif de se protéger des piqûres de moustiques et d'appliquer les mesures adaptées contre la transmission sexuelle.

Consulter un médecin en cas de fièvre survenant pendant le voyage ou dans les semaines qui suivent le retour en France.

**Pour plus d'informations**, consulter le site du ministère de la Santé et le site de l'Organisation mondiale de la Santé.

## **Autres maladies**

### **Fièvre typhoïde**

La fièvre typhoïde est une maladie infectieuse causée par des bactéries présentes dans l'eau ayant subi une contamination fécale d'origine humaine, en général dans des zones où l'hygiène est précaire. L'infection résulte le plus souvent, de l'ingestion d'eau ou d'aliments contaminés ou d'une transmission directe de personne-à-personne. Les symptômes surviennent en moyenne 3 semaines après la contamination et associent : une fièvre continue, des maux de tête, une perte d'appétit, des douleurs abdominales avec diarrhée ou constipation, une grande fatigue et parfois une éruption cutanée. Dans les formes plus graves, la fièvre typhoïde peut être fatale en l'absence de traitement.

Les mesures de prévention reposent sur les règles élémentaires d'hygiène générale vis-à-vis de l'eau, des aliments et du lavage des mains ainsi que sur la vaccination.

**Pour plus d'informations**, consulter le site de l'Institut Pasteur.

## Rage

La rage est une maladie virale mortelle affectant le système nerveux et présent dans la salive des animaux infectés, tels que chiens, chats, chauves-souris et autres mammifères sauvages. Le virus se transmet par morsure, griffure ou contact de la salive avec une peau lésée ou une muqueuse. L'évolution est rapide avec l'apparition de fièvre, maux de tête, anxiété puis de troubles neurologiques (coma). La rage est presque toujours mortelle une fois les symptômes déclarés. Il est recommandé d'éviter tout contact avec des animaux suspects domestiques ou sauvages. La vaccination préventive contre la rage avant un séjour en zone exposée peut être indiquée en fonction du type de voyage et en particulier chez les jeunes enfants dès qu'ils marchent. Il est conseillé de demander conseil à un médecin ou à un centre de vaccinations internationales.

En cas d'exposition à risque, consulter immédiatement un médecin même si la vaccination est bien à jour.

**Pour plus d'informations**, consulter la rubrique risques sanitaires et le site de l'Institut Pasteur.

## Recommandations médicales après une éruption volcanique

Les cendres volcaniques, composées de très petits fragments de roche, de minéraux et de verre, se forment lorsqu'il y a éruption volcanique. Des particules microscopiques de cendres peuvent pénétrer profondément dans les poumons et provoquer des problèmes respiratoires, notamment quand la quantité de cendres inhalées est importante.

L'exposition à des cendres volcaniques peut causer des irritations des yeux, du nez et de la gorge.

Les personnes les plus à risque sont les enfants, les personnes âgées et les personnes ayant des antécédents de problèmes cardiaques et respiratoires. Elles peuvent présenter notamment des problèmes respiratoires mineurs, des décompensations de maladies cardiaques ou pulmonaires préexistantes et des décès prématurés.

Il est recommandé :

- d'éviter de respirer ces cendres, dans la mesure du possible et porter un masque filtrant en cas d'exposition ;
- de protéger particulièrement les enfants, les personnes âgées et les personnes ayant des antécédents de maladies cardiaques et respiratoires ;
- de garder les fenêtres et les portes fermées, et rester à l'intérieur, autant que possible ;
- d'éviter les activités extérieures intensives comme le jogging, le cyclisme ou les gros travaux ;
- de se tenir informé des conditions météorologiques et de la qualité de l'air à la radio, à la télévision et sur les journaux ;
- de consulter son médecin en cas de symptôme qui pourrait être lié à une exposition à des cendres volcaniques.

## Pendant le voyage

### Mesures générales de prévention des piqûres de moustiques

- Porter des vêtements longs et couvrants ;
- Appliquer des produits répulsifs cutanés sur les zones découvertes du corps ;
- Protéger son logement (moustiquaires imprégnées d'insecticide, diffuseurs électriques, serpentins à l'extérieur, climatisation, etc.) ;

- Détruire les sites potentiels de reproduction des moustiques (récipients d'eau stagnante comme les soucoupes sous les pots de fleurs, les gouttières, les pneus, etc.).

Pour plus d'informations, consulter le site du ministère en charge de la Santé et le site de l'Assurance Maladie.

## Mesures de prévention des contaminations digestives

- Se laver les mains régulièrement avec de l'eau et du savon ou des solutions de lavage hydroalcooliques, surtout avant et après les repas et le passage aux toilettes ;
- Veiller à la qualité des aliments et surtout à leur bonne cuisson ;
- Éviter la consommation de produits alimentaires (poisson, viande, volaille, lait) crus ou peu cuits ;
- Peler les fruits et légumes ou les laver soigneusement (à l'eau saine) ;
- Éviter les crudités, coquillages, plats réchauffés et buffets froids ;
- Ne boire que de l'eau ou des boissons encapsulées ou de l'eau rendue potable (filtration, ébullition ou à défaut produit désinfectant) ;
- Éviter les glaçons et glaces, ainsi que la consommation de jus de fruits frais, de légumes crus et de fruits non pelés ;
- Ne consommer le lait que pasteurisé ou bouilli.

Pour plus d'informations, consulter le site du ministère en charge de la Santé.

## Infections sexuellement transmissibles (IST)

Il est recommandé d'éviter les comportements sexuels à risque et de prendre toutes les précautions d'usage. En cas d'exposition à un risque, il est recommandé de consulter au plus tôt un professionnel de santé.

Pour plus d'informations, consulter le site du ministère en charge de la Santé.

## Informations utiles

Date de mise à jour le : 21 avril 2026 Information toujours valable à la date du jour

### Transport

Le permis de conduire français, traduit en espagnol, ou le permis international sont reconnus par les autorités locales.

En cas de location d'un véhicule, il est conseillé de privilégier les agences de location reconnues (qui disposent d'une franchise internationale) et de vérifier soigneusement les conditions d'assurance. La location d'un véhicule avec chauffeur est conseillée.

L'assurance des véhicules au tiers n'est pas obligatoire et de nombreux conducteurs ne sont pas assurés. Il est recommandé de prendre une assurance.

## Législation locale

### Stupéfiants

Au Guatemala, la consommation ponctuelle de drogue, sans détention y compris pour le cannabis, est punie pénalement.

## Antiquités

Il est interdit de sortir du Guatemala tout objet antérieur à 1820, qu'il s'agisse d'antiquités précolombiennes ou coloniales.

## Photographies

Il convient de solliciter systématiquement l'autorisation de photographe ou de filmer, notamment s'agissant de prise de vue d'enfants vivant dans les régions isolées. Il y a en effet un risque de suspicion de tentative de rapt ou de trafic d'organes.

## Informations pratiques

Consultez l'ensemble des fiches pratiques.

## Voyages d'affaires

Date de mise à jour le : 21 avril 2026 Information toujours valable à la date du jour

### Visas d'affaires

Le visa d'affaires a été supprimé en 2023.

Pour un séjour de moins de 90 jours (3 mois), aucun visa n'est requis par les autorités guatémaltèques.

Au-delà de 90 jours, l'autorisation de séjour au Guatemala peut être prolongée une seule fois pour une période de 90 jours en s'adressant à la « Sección Extranjeria » de l'Institut guatémaltèque des migrations. Au 26 février 2025, le coût de la prorogation est l'équivalent de 25 USD, à régler en monnaie locale. Le formulaire de prorogation est disponible ici :

<https://igm.gob.gt/wp-content/uploads/2024/01/Prorroga-de-Visa-de-Turista-o-Viajero-PVT-IGM-01-2024.pdf>

Pour plus d'informations sur les demandes de visa, la section consulaire de l'ambassade du Guatemala à Paris peut être jointe par téléphone au (+33) 1 42 27 78 63 ou par courriel : e-mail [embfrancia@minex.gob.gt](mailto:embfrancia@minex.gob.gt)

Il est hautement recommandé aux voyageurs d'affaires de privilégier les séjours dans les hôtels de la ville situés principalement en zone 10.

Pour les déplacements, il est recommandé d'utiliser les taxis de l'hôtel, les taxis (tel : 1766) et le réseau VTC.

Les déplacements d'affaires en dehors de la capitale se font généralement en taxis, mini bus, bus (exclusivement ceux recommandés par des agences) ou avion (pour se rendre dans les villes éloignées). Consulter au préalable les sites internet et les conciergeries des hôtels, une fois sur place.

## Données économiques

Consulter la fiche repères économiques Guatemala.

## Contacts utiles

### Service économique

Les Services économiques auprès des ambassades sont des **services extérieurs de la Direction générale du Trésor**. Ils ont pour missions l'analyse et la veille économique et financière, sur une base macroéconomique, l'animation des relations économiques, financières et commerciales bilatérales avec les pays de leur compétence, et le soutien public au développement international des entreprises.

### **Service économique de Guatemala - Guatemala**

5A avenida 8-59 Edificio Cogefar – zona 14

01014 Guatemala

Tél. : +502 2421 7474

Courriel : guatemala@dgtresor.gouv.fr

## **CCEF**

Les conseillers du commerce extérieur de la France (CCEF) forment un **réseau actif de plus de 4000 membres dans 146 pays**, au service de la présence française dans le monde. Ils apportent leur expérience pour conseiller les pouvoirs publics, parrainer les entreprises, former les jeunes aux métiers de l'international et promouvoir l'attractivité de la France pour les investissements internationaux.

**Président de section CCEF Amérique Centrale** : Alexandre Barbellion – (506) 4034-6394 (société E&Y).

Site internet : Comité national des conseillers du commerce extérieur de la France

## **Contacts utiles**

Date de mise à jour le : 21 avril 2026 Information toujours valable à la date du jour

**Retrouvez dans cette rubrique des informations de contact relatives aux administrations, services et organismes locaux.**

- Police nationale : 110
- Pompiers : 122 (volontaires) et 123 (municipaux)
- INGUAT : site
- INSIVUMEH : site
- CONRED : site

## **Annuaire des représentations du guatémaltèques en France**

[Voir la liste](#)

### **Ambassade de France au Guatemala**

Publié le : 05 juin 2025 Mis à jour le : 22 décembre 2025

## **Coordonnées**

5A Avenida 8-59 - Zona 14 - Edificio COGEFAR BP 971A  
01014- Guatemala  
Guatemala

14.585733341504, -90.515863336779

+502 23 57 24 06

+502 52022022

(uniquement en cas d'urgence et en dehors des heures d'ouverture)

+502 24 21 74 09

+33 5 24 09 23 56

## Liens utiles

[Ambassade de France au Guatemala](#)

Facebook 

X 

[Appel via internet](#) [Formulaire de contact](#) [Service consulaire](#) [Visa](#)

**Section consulaire de l'Ambassade de France à Guatemala ciudad**

Publié le : 05 juin 2025 Mis à jour le : 06 juin 2025

## Coordonnées

5A Avenida 8-59 - Zona 14 - Edificio COGEFAR BP 971A  
01014- Guatemala ciudad  
Guatemala

14.584653, -90.515544

+502 24 21 73 70

+502 24 21 74 74

Secondaire

## Liens utiles

[Ambassade de France au Guatemala](#)

Facebook 

X 

Courriel : [admin-francais.guatemala-amba@diplomatie.gouv.fr](mailto:admin-francais.guatemala-amba@diplomatie.gouv.fr)

Avant toutes démarches administratives, nous vous recommandons de consulter notre site internet.